

# L'architecture des prieurés de l'Ordre de Cluny dans l'Aisne: L'exemple de Coincy et de ses dépendances: Ronchères et Saint-Pierre-à-la-Chaux.

par M. Philippe RACINET

---

Nous ne parlerons pas de l'architecture clunisienne car elle n'existe pas. Il n'y a pas de plan-type cluniste. Il nous faut plutôt rechercher les influences, les étapes de construction. Nous allons essayer de cerner l'évolution des bâtiments monastiques du XII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle.

Contrairement à certains diocèses limitrophes, comme ceux de Laon, de Reims ou de Châlons-sur-Marne, les prieurés clunisiens sont assez nombreux dans le diocèse de Soissons (cf Doc. 1). Des 14 monastères, 9 sont situés dans le département de l'Aisne. Il y a trois dépendances du monastère de La Charité : Braine, Villers-sur-Fère et Montigny-Lengrain ; deux dépendances de Lihons-en-Santerre : Quierzy et Notre-Dame-en-Fave ; une dépendance de Nanteuil : Auteuil-en-Valois et enfin le prieuré de Coincy directement soumis à l'abbaye de Cluny et ses deux dépendances soissonnaises : Ronchères et Saint-Pierre-à-la-Chaux.

A la limite de la Champagne occidentale, Coincy est situé légèrement au sud du diocèse de Soissons sur une des routes médiévales reliant Paris à Reims. A quelques kilomètres, le monastère de Ronchères est installé sur le plateau du Tardenois, au sud-est du diocèse, au centre d'une forte implantation clunisienne. Il est un peu en retrait, vers le sud, de la seconde route de Paris à Reims. Quant à Saint-Pierre-à-la-Chaux, c'était l'un des nombreux établissements religieux de la ville de Soissons. Il se trouvait à l'emplacement du nouveau centre culturel.

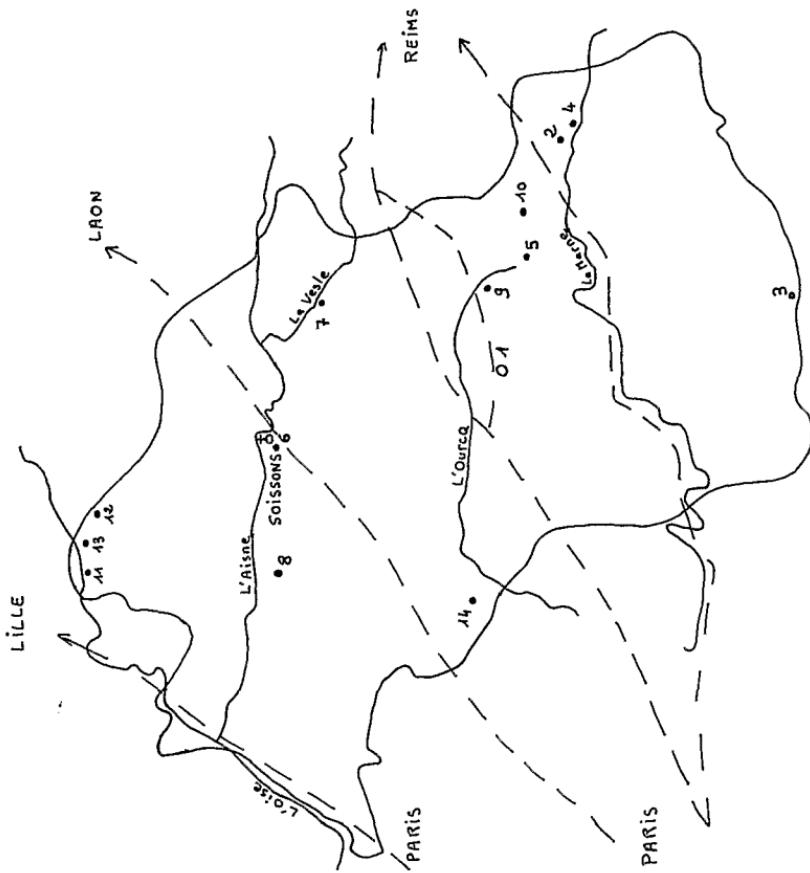
## I - L'IMPLANTATION.

Fondés fin XI<sup>e</sup> début XII<sup>e</sup> siècle, ces monastères appartiennent, en fait, à deux vagues de création successives mais différentes.

La première représentée par Coincy fut celle de la fondation de grands établissements qui eurent des dépendances par la suite. Ce prieuré suc-

Légende :

- ♂ : cité épiscopale
  - : dépendance directe
  - : dépendance indirecte
  - — : grande voie médiévale
- n° 1 : Coincy  
n° 2 : Binson  
n° 3 : Montéan  
n° 4 : Notre-Dame-de-la-Fosse  
n° 5 : Ronchères  
n° 6 : Saint-Pierre-à-la-Chaux  
n° 7 : Saint-Rémy de Braine  
n° 8 : Montigny-Lengrain  
n° 9 : Villers-sur-Fère  
n° 10 : Sainte-Gemme  
n° 11 : Brétigny  
n° 12 : Notre-Dame-en-Fave  
n° 13 : Quierzy  
n° 14 : Auteuil-en-Valois



Doc. n° 1 : Carte de localisation

céda semble-t-il à une ancienne abbaye. Une charte épiscopale de 1077 (1) dénomme encore l'église "abbatiola". En tête du cartulaire de Coincy (2), se trouve la copie d'une charte de Thibaud 1<sup>er</sup>, comte de Champagne, considérée comme l'acte de fondation et datée de 1072. Cette datation est contestée (3), il est en tout cas certain que le monastère était fondé en 1076, date à laquelle un privilège du pape Grégoire VII le mentionne comme bien de l'abbaye de Cluny (4). Le comte Thibaud de Champagne fit donc construire l'église de Coincy pour la remettre à l'abbaye de Cluny. Il aurait ainsi remercié l'abbé Hugues d'avoir tenu son fils Eudes sur les fonts baptismaux (5). Le comte était favorable à la réforme grégorienne et la fondation de Coincy et, plus tard, celle de Binson (1077) montrent son rôle d'initiateur dans l'introduction de la réforme clunisienne.

Les deux autres prieurés appartiennent à la deuxième vague de création. Cette nouvelle expansion de Cluny se fit par l'intermédiaire d'établissements déjà fondés comme celui de Coincy.

En 1098, Hugues, évêque de Soissons, donne au prieuré de Coincy quatre autels dont celui de Ronchères, à la demande du prieur Wicher (6). Cette cession se situe dans la ligne de la réforme grégorienne. Cet autel fut transformé en prieuré, probablement à la suite d'une donation complémentaire du seigneur local, vers le début du XII<sup>e</sup> siècle. La fondation de ce prieuré a donc une double origine : une donation ecclésiastique d'un autel et ensuite une dotation aristocratique permettant l'installation de moines.

La faveur des évêques, au début du XII<sup>e</sup> siècle, va jusqu'à la concession d'une paroisse urbaine dans la cité épiscopale. En 1105, l'évêque Manasses donne la paroisse de Saint-Pierre-à-la-Chaux (7). Son frère, le comte Jean 1<sup>er</sup> complète la donation par celle de la justice du lieu (8). Nous retrouvons ici la double donation. On peut se demander l'origine du don d'une des plus anciennes paroisses de Soissons. En ce début du XII<sup>e</sup> siècle, les évêques de Soissons étaient très liés avec les moines de Coincy et ont dû voir d'un œil favorable leur présence dans la cité. Par ailleurs, cette fondation est probablement à mettre en rapport avec l'introduction des coutumes clunisiennes à l'abbaye Saint-Médard de Soissons.

Nous avons deux établissements en milieu rural. Le village de Coincy se trouve au fond d'une vallée assez humide, celle de l'Ordrimouille, un affluent de l'Ourcq. Cette vallée est bordée à l'ouest et à l'est de plateaux boisés. Le prieuré de Ronchères se situe sur la pointe sud-ouest d'une

(1) A. Bruel, *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, 6 vol., Paris, 1903-1905, n° 3511.

(2) B. N, Fr. 12021 p. 7.

(3) Je conserve la date de 1072 pour des raisons développées dans un article à paraître dans la revue "Le Moyen Age" sur l'implantation clunisienne aux XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles.

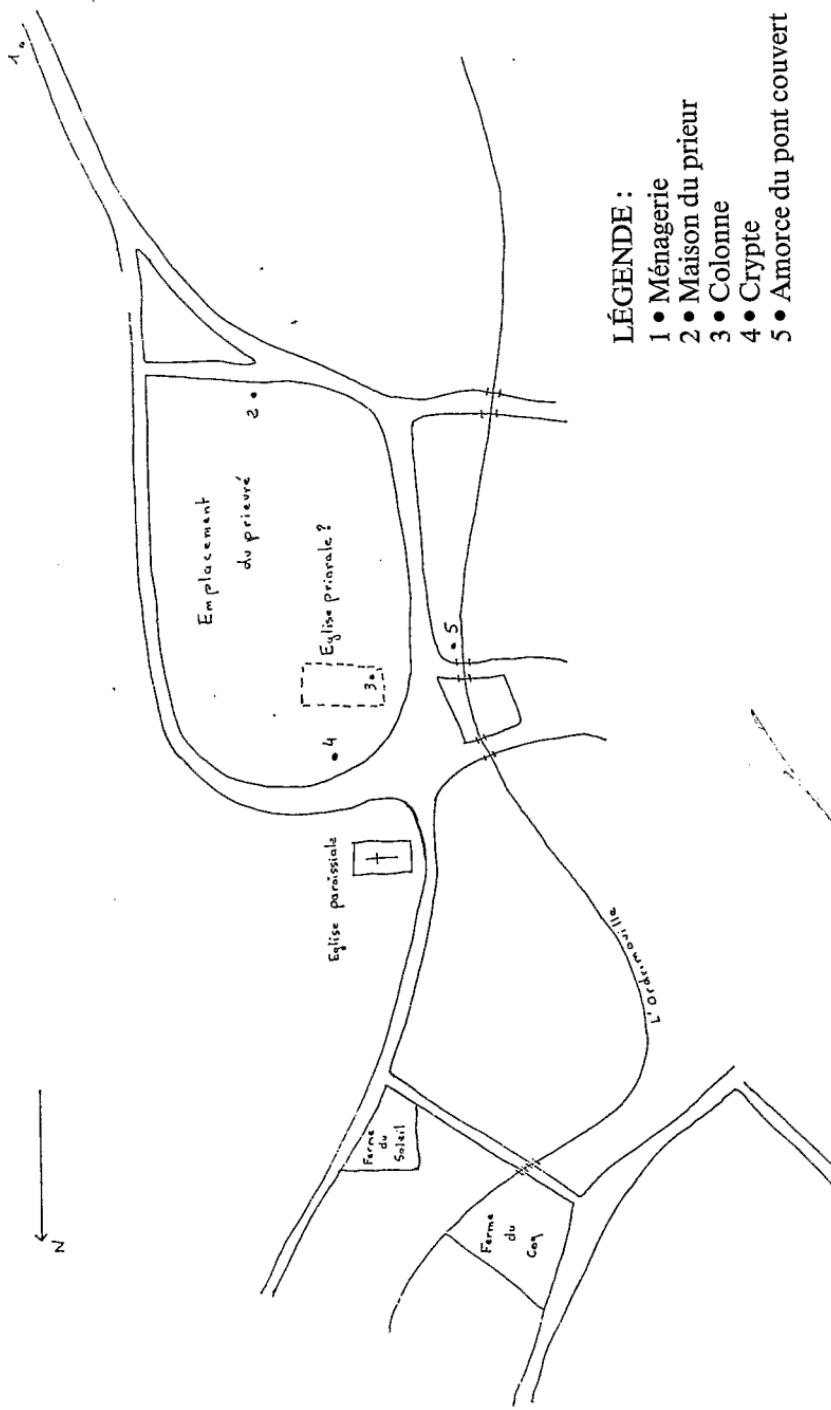
(4) *Bibliotheca Cluniacensis*, p. 18, col. 2.

(5) A. P Cabaret, *Mémoires pour servir à l'histoire de Soissons et du Soissonnais*, XVIII<sup>e</sup> s., B.M. Soissons, MSS 236-237, T. II, p. 346.

(6) Bruel, op. cit., 3729.

(7) Cabaret, op. cit., T. II, p. 349.

(8) Ibid., T. I, p. 162.



Doc. n° 2 : CROQUIS DE LOCALISATION DU PRIEURÉ DE COINCY.

butte dont les parties orientale et septentrionale sont recouvertes de forêts. Ce site que l'on rencontre fréquemment chez les clunisiens, domine de 50 mètres un rû. Bien que la couverture forestière existe, ce sont les labours qui dominent sur le plateau. Il est à noter la présence, au nord-est, d'une carrière dans laquelle les moines ont bien pu prendre des matériaux pour la construction de leur monastère.

Le site typiquement urbain de Saint-Pierre-à-la-Chaux est rare pour les fondations clunisiennes de la région. Le plan de Poincellier (1746) conservé à la bibliothèque municipale de Soissons, montre le prieuré minuscule devant l'abbaye Saint-Léger et situé à l'intérieur de la ville délimitée par l'enceinte de 1551. Avant cette date, il constituait la limite nord-est de l'enceinte médiévale du début du XIV<sup>e</sup> siècle. Le prieuré était donc situé aux abords directs de la ville, dans les faubourgs. Ce site, éloigné du centre épiscopal et donc du foyer de peuplement, a été progressivement intégré dans l'enceinte urbaine.

Le monastère de Coincy est un exemple de destruction presque complète des vestiges. Une usine en occupe aujourd'hui la majeure partie. Cependant, dans le village, subsistent plusieurs édifices intéressants : la maison du prieur (XV<sup>e</sup> s.), une ménagerie (XIII-XIV<sup>e</sup> s.) et une crypte (XI<sup>e</sup> s.). Par ailleurs, l'église paroissiale renferme des éléments sculptés provenant de l'ancienne priorale.

Le cas est semblable pour Saint-Pierre-à-la-Chaux ce qui pose des problèmes de reconstitution.

Seul, Ronchères conserve son église, remaniée. Les bâtiments prioraux ont disparu.

## II - UN ESSAI DE RECONSTITUTION : LE PRIEURÉ DE COINCY

### 1) Le monastère.

Le corps même du monastère, nommé "demeurance", c'est-à-dire forteresse, par la déclaration de 1464 (9) était situé sur la rive droite du ruisseau (Doc. 2). L'église priorale se trouvait le long du mur d'enceinte ouest qui jouxtait l'église paroissiale. Les fortifications du début du XV<sup>e</sup> siècle devaient se poursuivre au moins au delà de la maison du prieur. Un pont couvert protégeait l'entrée du monastère au sud, face au bourg. Au dehors, se trouvaient les bâtiments d'exploitation : ménagerie, ferme dite "les jardins du couvent". Des exploitations destinées au ravitaillement du monastère le jouxtaient : un clos de vigne et deux petits jardins (10).

Les visiteurs de Cluny, en 1677, entrent tout d'abord dans l'église "qui est un grand vaisseau dont la voûte du chœur qui a treize toises de long sur neuf de large est fort élevée, claire et bien bâtie" (11). Ce chœur "est divisé et séparé de la nef par un mur de refend dans toute sa hauteur, dans lequel mur de refend, il y a des fentes à reprendre au-dessus d'une

(9) B.N. Fr. 12021, p. 451

(10) Ibid., p. 452

(11) Ibid., p. 691



Doc. n° 3 : Coincy, maison du prieur : porte d'entrée.

grande arcade voûtée qui paraît avoir été faite autrefois pour entrer de la dite nef dans le chœur...". La nef "se ferme par une grande porte joignant laquelle, par le dedans, est une voûte de trois toises au carré, sur laquelle repose un beau clocher en forme de tour carrée".

Cet imposant édifice mesurait 64 mètres de long sur 18 mètres de large. La nef, longue de 32 mètres et précédée d'une tour-porche, possédait des bas-côtés. L'existence d'un mur de refend fermant le chœur indique que la nef, au XVII<sup>e</sup> siècle, était en ruine. Celle-ci, une première fois atteinte en 1431 (12), fut détruite en 1568 par les Huguenots. La tour-porche était donc séparée du chœur qui, au XVII<sup>e</sup> siècle, constituait l'église. Ce chœur, long de 26 mètres, avait un déambulatoire qui desservait des chapelles rayonnantes. Cette partie de l'église était soutenue par des contreforts rejoignant par là une tradition plus soisonnaise que champenoise.

(12) Dom. G. Charvin, Statuts, chapitres généraux et visites de l'ordre de Cluny, (1245-1571), 6 vol., Paris, 1965-1972, T.V., p. 271 : "navis dictæ ecclesie propter guerram fuit combusta"

Une charte du comte Thibaud II, de 1123, nous apprend que l'église prioriale fut construite "*a primo lapide*" (13). Il ne semble donc pas que les moines clunisiens qui s'installèrent en 1072, aient repris les constructions existantes à cette époque. Ils ont dû, entre la fin du XI<sup>e</sup> et le début du XII<sup>e</sup> siècle, édifier une première église comme semble l'indiquer l'existence d'une crypte légèrement décalée par rapport à l'emplacement de l'église décrite en 1677. Cet édifice, de style ogival primitif, est un parallélogramme de 6, 30 m sur 5,30 m. L'époque de construction ne doit guère remonter au-delà du premier quart du XII<sup>e</sup> siècle. Le décalage nous laisse supposer qu'il y eut deux églises successives : Coincy I entre 1072 et 1125 et Coincy II. Cette dernière fut probablement achevée dans le courant du XIII<sup>e</sup> siècle. La construction a dû débuter par la tour-porche vers la fin du XII<sup>e</sup> siècle. L'édifice a subi au moins trois remaniements : la restauration de la nef après 1451, la construction d'un clocheton au XVI<sup>e</sup> siècle et l'édification du mur de refend après 1568.

L'église jouxtant au nord le mur d'enceinte, les bâtiments prioraux se trouvaient au sud.

Accolé à l'église par son plus long côté, le cloître était un rectangle de 32 mètres de long sur 24 mètres de large avec une galerie large de 3 mètres (14). Des stalles de pierre garnissaient cette galerie, ce dont se plaignirent les moines en 1303 (15).

Autour de ce cloître, se distribuaient les bâtiments claustraux. La salle capitulaire, à l'est, était longue de 9 mètres, large de 7 mètres et disposait aussi de stalles en pierre. Le dortoir surplombait la salle capitulaire. Dans la mesure où la cuisine se situait à l'angle sud-est, nous pouvons supposer que le réfectoire occupait la partie sud. On ne connaît malheureusement pas la disposition du reste de l'ensemble claustral.

D'autres bâtiments étaient dispersés dans l'enceinte et doivent être des adjonctions de la fin du XV<sup>e</sup> ou du XVI<sup>e</sup> siècle. La maison du prieur dont la partie centrale est encore debout constituait un véritable ensemble indépendant (Doc. 3). Elle comprenait plusieurs salles, une cuisine, une cave, trois celliers, une écurie à cinq chevaux. Au premier étage, se trouvait, outre la chambre du prieur, une chapelle sous l'invocation de sainte Barbe. Cet ensemble a été construit avant 1505 car c'est à cette époque que le prieur Jean Goudebout fit édifier cette chapelle. Les trois officiers avaient leur propre maison dès le XVI<sup>e</sup> siècle : le prévôt dans une des tours de la muraille, le sacristain à l'entrée de l'église et l'aumônier à l'entrée du monastère.

L'ensemble fut fortifié de 1402 à 1412. La fortification était composée d'un donjon et de six tours reliées par des murs que protégeait un fossé.

## 2) L'entretien et les reconstructions (XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> s.).

(13) *Gallia Christiana*, T.X., col. 110.

(14) B.N. Fr. 12021, p. 691.

(15) Dom. Charvin, op. cit., T. II, p. 186 : "Conqueruntur monachi eo quod... in sedibus claustris et capituli non tabulatis sed pure lapideis propter frigiditatem maxime tempore hyemis ibidem non possunt sine periculo diu stare".

Le XIV<sup>e</sup> et la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle sont dominés par des problèmes d'entretien.

Jusque vers 1377, les problèmes de conservation ou de restauration sont principalement dus au vieillissement normal des édifices. Les problèmes débutent par l'endroit le plus sensible : les toits. En 1299, les définiteurs signalent un manque de couverture (16). Les endroits les plus élevés sont aussi plus facilement atteints ; en 1375, une réfection du clocher s'avère nécessaire (17). La mauvaise gestion de certains prieurs peut être la cause de certaines avaries comme le laissent deviner les définiteurs en 1339 (18). L'œuvre d'entretien s'accompagne d'une volonté d'amélioration de la vie quotidienne. Nous avons vu qu'en 1303, les définiteurs signalaient la plainte des moines concernant les stalles de pierre du cloître et de la salle capitulaire (19). Cela peut aboutir à une véritable reconstruction : l'effort se porte alors, comme en 1345, sur les bâtiments utilitaires (20). La première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle laisse une impression de bon état général des constructions comme le précisent les définiteurs en 1358 (21).

A partir de 1378, dans les comptes-rendus, il est fait mention de la guerre comme étant responsable de la majeure partie des destructions de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle. Le problème qui se pose est alors celui de la reconstruction lors du répit de 1390-1410. Bien que les bâtiments d'exploitation aient beaucoup souffert (22), les lieux conventuels sont particulièrement touchés à la fois par la guerre et le manque d'entretien (23). En 1389, le cloître a besoin de réparations et en 1391, c'est le tour du dortoir. Celles-ci sont entreprises entre la fin XIV<sup>e</sup> et le début du XV<sup>e</sup> siècle (24). Une preuve nous est fournie que la guerre fut considérée comme un élément décisif de la ruine des édifices : le prieur et le convent de Coincy, soutenus par l'abbaye de Cluny, décident, en 1402, de fortifier leur monastère. Dès 1312, les définiteurs se préoccupent de l'enceinte du monastère (25). Quand, en 1385 (26), le roi Charles VI autorise le prieur à fortifier son monastère, celui-ci a déjà une belle muraille. Cet établisse-

(16) Dom. Charvin, op. cit., T. II, p. 134 : *"Quia monasterium de Coinciaco... propter defectum cooperture tegumenti, proximis temporibus, ruinari poterit..."*.

(17) Ibid., T. IV, p. 95 : *"Sacristam compellat ad refectionem campanilis"*.

Le clocher était, d'autre part, de construction plus ancienne.

(18) Ibid., T. III, p. 286 : *"... propter impotentiam prioris et senium debiliter in spiritualibus et temporalibus nunc regitur"*.

(19) Ibid., T. II, p. 186.

(20) Ibid., T. III, p. 402 : *"Grangiam ad boscum rehedificavit utiliter et nova edificia utilia construxit ibidem"*.

(21) Ibid., T. III, p. 522 : *"Maneria et alia edificia sunt in optimo statu"*.

(22) Ibid., T. IV, p. 266 : *"Patitur etiam defectum reparacionis in... grangiis..."*.

(23) Ibid., T. IV, p. 123 : *"Edificia sunt in maxima ruina propter guerram"*.

Ibid., T. IV, p. 266 : *"Patitur etiam defectum reparacionis in claustro"*.

(24) Ibid., T. IV, p. 289, 1391 : *"Vicarius fecit fieri multas reparaciones novas"*.

Ibid., T. IV, p. 443, 1401 : *"Ordinant... quod reparaciones ruinarum jam incepitas... continuentur"*.

(25) Ibid., T. II, p. 328 : *"et reparacioni clausure dicte domus laboret efficaciter dictus prior"*.

(26) A.N. JJ 127, f° 39, n° 60

ment, situé dans une vallée peu encaissée pouvait jouer un rôle d'appui militaire. C'est sur ce point que les religieux insistent quand ils réitèrent leur demande en 1402 (27). Ils expliquent que les ennemis pourraient très bien fortifier le prieuré pour piller le pays qui est riche. La permission leur est alors donnée de fortifier leur église et maison "comme bon leur semblera". Les travaux de fortification durèrent dix ans. Le système de défense qui suffisait à arrêter les partis courant la campagne mais qui n'empêchera pas l'occupation des Bourguignons en 1431, fut utilisé dans la plupart des bourgs et des villages voisins.

Malgré ces fortifications, la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle (1410-1450) fut d'autant plus destructrice pour les bâtiments que ceux-ci avaient été, entre 1390 et 1410, insuffisamment restaurés (28). La guerre civile fut responsable de la grande ruine du monastère constatée en 1451 (29). Le siège et la prise du prieuré par les Bourguignons de Jean de Luxembourg, en 1431, causèrent la ruine d'une partie de la nef et des lieux conventuels. Cette destruction militaire fut aggravée par les quatre ans d'occupation qui virent le pillage de la bibliothèque et l'anéantissement des archives. Cette seconde phase de la guerre de Cent Ans fut dévastatrice. Il fallut parfois tout reconstruire.

En 1451, seul le chœur de l'église (sauf les vitraux) est en bon état. Le reste de l'église et les bâtiments du prieuré menacent ruine.

Mais, dès cette époque, le prieur est prêt à entreprendre des réparations (30) et il est encouragé, en 1458, par les définiteurs (31). L'effort, calculé en fonction des revenus du prieuré, est porté tout naturellement sur les édifices prioritaires. La nef fut probablement restaurée.

Nous sentons qu'à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, les prieurs et les officiers s'attachent à l'embellissement de leur monastère ; ce qui indique que les réparations les plus urgentes ont été faites. L'église paroissiale de Coincy possède toute une série de sculptures provenant de l'église priorale qui peuvent être datées de cette époque. Nous trouvons, notamment un retable en bois sculpté, doré et peint représentant l'ensevelissement du Christ entouré des douze apôtres.

A partir de 1490-1510, les constructions sont le fait d'initiatives personnelles des prieurs. Ainsi, le prieur Jean Goudebout, en 1505, érige-t-il une chapelle "en souvenir d'une belle et excellente chapelle érigée et édifiée pour l'autel de saint Louis" qui avait été détruite par la guerre. Il édifie également deux nouvelles chapelles, l'une dédiée à la Trinité, à la Vierge et à sainte Barbe dans sa nouvelle résidence et l'autre dédiée aussi à sainte Barbe dans une des tours du prieuré (32).

(27) B. N. Fr. 12021 p. 44.

(28) Dom Charvin, op. cit., T.V., p. 21 : "Domus et edificia intus et extra in multis locis patiuntur ruinam magnam".

(29) Ibid., T.V., p. 271 : "navis dictae ecclesie propter guerram fuit combusta. Alia edificia et molendina, excepto uno, pro majori parte, propter guerram sunt reducta in ruinam".

(30) Ibid. : "Prior vero est bone voluntatis ad faciendum reparations juxta facultates dicti prioratus."

(31) Ibid., T.V., p. 331 : "Diffiniunt... quod prior dicti loci fieri faciat reparations ibidem necessarias".

(32) B.N. Fr. 12021, p. 164.

Ces initiatives personnelles se traduisent également par la construction de résidences particulières pour le prieur et les officiers. Cette dispersion des résidences est très importante et montre un changement d'esprit dans la conception du plan du monastère. Il consacre la rupture entre le prieur et le couvent. Le monastère n'est plus un centre unique accolé à l'église, c'est un éparpillement de lieux de résidence dans une enceinte. Tous les officiers qui avaient un revenu temporel propre se sont séparés du couvent. De moines-administrateurs, ils sont devenus administrateurs-moines. La séparation prieur-convent, facilitée par la mise en commende, intermittente à cette époque, est plus grave. Elle tend à priver la communauté de son chef. Celle-ci le trouvera dans le développement de l'institution du prieur claustral.

### III - LES DÉPENDANCES DE COINCY.

#### 1) Un prieuré urbain : Saint-Pierre-à-la-Chaux.

Cette très vieille église (une légende y place un mariage de Charlemagne) est une des anciennes paroisses de Soissons. Les fouilles de sauvetage de 1975 ont permis de dégager des sépultures d'époques franque et mérovingienne.

L'église a dû être reconstruite par les moines de Coincy dans la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle. Le plan de 1746 montre une église à nef unique avec transept saillant, terminée par un chœur en hémicycle avec absidioles rayonnantes. L'édifice devait mesurer environ 25 mètres de long sur 9 mètres de large. La nef était précédée d'un bâtiment plus bas. Le transept sud semble relativement marqué par rapport à l'abside et cou-



Doc. n° 4 : Église de Ronchères : façade.

vert d'un toit en bâtière. La croisée est surmontée d'un petit clocher à coupole. L'abside, probablement voûtée en cul de four et épaulée par des contreforts peu marqués, est analogue à celles de Courmelles et de Berzy et semble indiquer la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle. Elle est flanquée de deux absidioles axiales peu marquées et d'une niche d'autel à fond plat caractéristique de l'école romane soissoise.

Le prieuré devait se résumer en un simple corps de logis ; en 1458, les définiteurs parlent d'«edificia» (33). Il est fort improbable qu'il ait existé des lieux conventuels.

La construction de l'église date donc du début du XII<sup>e</sup> siècle. Mais, les additions du transept et la coexistence d'une toiture en bâtière et d'une coupole laissent supposer des remaniements ultérieurs. Or, dans la mesure où l'église fut bousculée en 1551, lors de la construction des nouvelles fortifications, ces remaniements ne peuvent remonter au-delà de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. Dès 1283, le prieur de Coincy, Guy Miremond, fait réparer le prieuré (34). Il est possible que ces travaux de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle aient eu lieu au niveau du transept et de sa toiture. En 1458, les définiteurs constatèrent que le prieuré était en ruine (35). Il y eut probablement des réparations après cette date. D'autre part, certains éléments de l'église semblent postérieurs au corps de l'édifice lui-même. Le bandeau à trois filets soulignant le départ de la coupole-est sans doute une reprise. La tourelle et la chapelle accolées au flanc oriental du transept sud sont des ajouts de la fin du XV<sup>e</sup> ou du début du XVI<sup>e</sup> siècle. Enfin, le clocher à coupole qui rappelle celui de Coincy peut être daté du premier quart du XVI<sup>e</sup> siècle.

## 2) Un prieuré rural : Ronchères.

L'église de Ronchères est une petite église de campagne construite en gros appareil plus ou moins régulier indiquant probablement des fondations du XI<sup>e</sup> siècle. (Doc. 4).

Le clocher en bâtière, assez haut et percé d'un oculus (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> s.) se trouve dans le prolongement de la nef, à l'ouest et forme une sorte de porche avec un portail sans sculpture. Il ne dispose d'aucun glacis de rat-trapage, mais seulement de deux contreforts placés de chaque côté, à la limite de la nef.

L'édifice, très allongé, est composé d'une nef sans bas-côté, ni transept, terminée par un chœur à chevet plat. La séparation, à l'intérieur, se fait par un mur percé d'une grande ouverture en arc en plein cintre surbaissé (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s.). Le chœur est légèrement surélevé par deux marches, la première à la limite nef-chœur et la seconde devant l'autel central. L'ensemble non voûté, mais qui a dû être charpenté, indique dans certaines de ses parties le XVI<sup>e</sup> siècle. Il est soutenu, au nord, par six contreforts. Le chevet plat comporte deux contreforts d'angle.

C'est une église sobre, sans sculpture. On ne décèle dans cet édifice

(33) Dom. Charvin, op. cit., T.V., p. 331

(34) Gallia Christiana, T. IX, 392

(35) Dom. Charvin, op. cit., T.V., p. 331 : "Ecclesia et edificia sunt satis rurinosa."

aucune influence du prieuré-père de Coincy.

La sacristie fait saillie au sud ; conduisait-elle au bâtiment prioral ? C'est fort probable, si l'on en croit la description de 1464 : "l'hôtel du prieuré est une maison et pourpris au plus près de l'église". L'actuelle maison qui se trouve perpendiculaire à l'église, au sud, et qui était l'ancien presbytère, doit être construite sur l'emplacement de cet hôtel. Ne disposant d'aucun lieu régulier, ce prieuré apparaît comme un centre d'exploitation temporelle.

Le prieuré a particulièrement souffert des troubles du XV<sup>e</sup> siècle. En 1464, la ville de Ronchères "est tout détruite et tous les héritages, revenus et possessions d'icelle généralement en totale ruine et désolation dès long temps et n'y a demeuré que les bois, tant seulement qui sont aussi de nulle valeur"(36). Le prieuré a dû être restauré vers la fin du XV<sup>e</sup> ou vers le début du XVI<sup>e</sup> siècle.

Ces trois monastères appartiennent aux trois types de prieurés clunisiens. Coincy que l'on peut comparer à Saint-Arnoul de Crépy ou à Saint-Leu d'Esserent a, comme les autres établissements, particulièrement et directement souffert des guerres et sa restauration accompagnée d'une reconstruction s'est faite dans un nouvel esprit, celui du monachisme du XVI<sup>e</sup> siècle. Ronchères est le type du prieuré-centre d'exploitation qui est fréquent, mais mal connu. Il serait intéressant d'étudier ces logis prioraux lorsqu'ils sont conservés comme à Quierzy. Il faudrait pénétrer plus à fond dans la vie de ces petits établissements, car il serait injuste de nier d'emblée que les quelques moines qui y résidaient aient mené une vie en accord avec leurs voeux. Quant à Saint-Pierre-à-la-Chaux, son exemple est d'autant plus intéressant qu'il est rare de trouver de petits prieurés urbains et il ne semble pas que la structure de cet établissement (église et logis séparés) soit différente de celle des prieurés ruraux.

Au terme de cette étude, c'est l'image d'une grande diversité et d'une grande richesse de la vie monastique clunisienne qui se dégage de l'évocation de ses architectures.

Ph. RACINET

---

(36) B.N. Fr. 12021.